

Publié le 03/11/2023

DELEGATION A MADAME ISABELLE ANTIER

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

ARRETE DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

N° 03 - 2023 CAO - CCEO

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3221-3 et L. 1411-5 ;

ARRETE :

Article 1 :

Délégation est donnée à Madame Isabelle ANTIER, Conseillère départementale d'Orthez et Terres des Gaves et du Sel, à l'effet de présider la Commission d'Appel d'Offres et la Commission Consultative d'Examen des Offres du 8 novembre 2023.

Article 2 :

La présente délégation de fonction emporte délégation de signature dans les domaines précités.

Article 3 :

Monsieur le Directeur général des services départementaux et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site : <https://publication-actes.le64.fr>.

Fait à Pau, le **03 NOV. 2023**

Jean-Jacques LASSERRE



Président du Conseil départemental